

Avis Public

Projet de la mine Millennium Sollicitation de commentaires du public sur le projet et réalisation d'une étude approfondie

Le 12 juillet 2010, une série de modifications à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* sont entrées en vigueur. Ces modifications exigent que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) donne au public la possibilité de commenter le projet de mine Millennium et l'exécution d'une étude approfondie.

Cameco Corporation propose de construire une mine d'uranium souterraine qui serait située dans la partie sud-est du bassin Athabasca, dans le nord de la Saskatchewan, soit environ à 600 km au nord de Saskatoon. La mine Millennium proposée produirait de 150 000 à 200 000 tonnes de minerai annuellement pendant six à sept ans. Le minerai et les déchets associés seraient transportés vers une usine de concentration autorisée en empruntant une nouvelle route d'accès de 21 km qui serait reliée au réseau routier existant.

Le public a récemment eu la possibilité de commenter les lignes directrices et le document sur la portée spécifiques au projet. La période d'examen du public a pris fin le 22 juin 2010. Il n'est pas nécessaire de soumettre à nouveau les commentaires.

Les commentaires reçus par la CCSN d'ici le **29 juillet 2010** seront pris en compte. Tous les commentaires reçus relèveront du domaine public et seront versés au registre public. Les personnes intéressées peuvent soumettre leurs commentaires dans la langue officielle de leur choix à l'adresse suivante :

Heather Nicholson
Commission canadienne de sûreté nucléaire
C. P. 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Téléphone : 1-800-668-5284
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : EA@cnsccsn.gc.ca